

APPEL D'OFFRE

Educateur spécialisé, EJE ou AS H/F – CDI – Temps complet

Date de prise de poste : 27/09/2024

Date de limite de réception des candidatures : 13/09/2024

Pôle SOCIO-JUDICIAIRE- Service ERPE secteur NICE

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66. A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : De 2100 € en début de grille à 2730 € avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel **brut** incluant l'indemnité des métiers socio-éducatifs, dite « SEGUR »

Missions

Du mardi au samedi, intervenir au service de l'Espace Rencontre Parents-Enfants, c'est :

- Accompagner la reprise, la construction ou le maintien du lien parent/enfants au travers de rencontres médiatisées et de sorties accompagnées au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Permettre aux parents d'exercer leurs responsabilités et leurs droits
- Observer le comportement du mineur et la qualité du lien
- Evaluer et soutenir les capacités des parents à exercer ou construire une relation adaptée aux besoins de leurs enfants
- Accompagner l'évolution du lien parents-enfants en adaptant les modalités d'accompagnement

Conditions d'exercice

- Être titulaire du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, d'Assistant Social ou d'Educateur de Jeunes Enfants
- Être **IMPERATIVEMENT** titulaire du permis de conduire

Profil souhaité

Qualifications et compétences

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute, Qualité rédactionnelle indispensable,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Souci du travail partagé et pluridisciplinaire,
- Dynamisme, rigueur engagement et créativité
- Sens de l'organisation,
- Bienveillance

Nos Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 70% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : pole.socio-judiciaire@montjoye.org